

ATTESTATION DE TIRAGE AU SORT

L'an deux mille dix et le

LUNDI VINGT CINQ JANVIER

à la requête de

SWISS-FENCING
Fédération Suisse d'Escrime



représentée par Me Olivier CARRARD
Président de la Fédération
14, cours des Bastions
1206 GENEVE

Je soussigné, Gérard REYMOND, huissier judiciaire près les Tribunaux de la République et canton de Genève, atteste avoir ce jour à 10H00, procédé au tirage au sort, pour le compte de SWISS-FENCING, Fédération Suisse d'Escrime, des quatre Clubs vainqueurs du Concours mis en place dans le cadre de la vente des cartes « London 2012 ».

J'ai pris connaissance du Règlement Carte « London 2012 » du 10 septembre 2009 ainsi que de la liste des 50 Clubs de la Fédération Suisse d'Escrime et du nombre de cartes vendues par chacun d'eux.

Sur la base de cette liste, j'ai ainsi pu constater que chaque Club figurait au moins une fois dans l'urne et que les Clubs, qui avaient vendu plus de 20 cartes, disposaient tous d'une voix supplémentaire par 20 cartes vendues.

Le total des bulletins figurant dans l'urne avant ce tirage au sort s'élève à 140 bulletins.

J'ai également constaté qu'un Club qui avait été tiré au sort ne pouvait plus être tiré au sort une deuxième fois dans le cadre des prix suivants.

J'ai ainsi procédé au tirage au sort des 4 vainqueurs conformément à l'article 1 du Règlement Carte « London 2012 » du 10 septembre 2009 comme suit :

- a) un voyage pour une personne aux Championnats du Monde Seniors à Paris en octobre 2010 (transport + 2 nuits d'hôtel) pour assister à l'épreuve Epée Hommes par équipe :

Club : No 26 FECHTCLUB ZURICH-NORD UOVZ

- b) un voyage pour une personne aux Championnats du Monde Seniors à Paris en octobre 2010 (transport + 2 nuits d'hôtel) pour assister à l'épreuve Epée Dames par équipe :

Club : No 43 SOCIETE D'ESCRIME DE NEUCHATEL

- c) un voyage avec l'équipe Epée Hommes lors de l'épreuve de Coupe du Monde de Heidenheim ou Paris en 2010 :

Club : No 21 FECHTCLUB BERN

- d) un voyage avec l'équipe Epée Dames lors de l'épreuve de Coupe du Monde de Rome ou Saint Maur en 2010 :

Club : **No 17 CLUB D'ESCRIME DE LA SARINE**

J'ai ensuite procédé au tirage au sort de deux clubs supplémentaires, à titre subsidiaire, pour remplacer un club qui se désisterait, comme suit :

Club : **No 13 CERCLE D'ESCRIME D'YVERDON**

Club : **No 49 ZURCHER FECHTCLUB**

Ce tirage au sort effectué, j'en ai remis la présente attestation à Me Olivier CARRARD, Président de la Fédération Suisse d'Escrime, pour être diffusée à qui de droit.

De tout quoi j'ai dressé la présente attestation de tirage au sort pour servir et valoir ce que de droit :

Fait à Genève, le 25 janvier 2010



Gérard REYMOND
Huissier judiciaire

Me Gérard REYMOND
huissier judiciaire
6, rue de la Rôtisserie
1204 Genève